

**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**

Séance exceptionnelle du 18 juillet 2024
n° 148 /Visioconférence ZOOM/ 14h00

sous la présidence de Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation

soumis à l'approbation de la CFVU du 19 septembre 2024

SONT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

Collège des professeurs et personnels assimilés :

Evelyne BOUTEYRE, Emilie CARRETIER, Kathia CHAUMOITRE, Antoine GENTIER (pouvoir), Nicolas MASCRET, Virginie MERCIER, Jean-Manuel RAIMUNDO, Michel RUQUET (absent).

Collège des enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés (hors professeurs) :

Alexandrine BERTAUD, Jean-Michel BREZUN, Jean-Charles DUFOUR, Julien LEFEVRE, Hervé MAGNOULOUX, Nadia MESLI, Guylaine MOLINA, Anaïs SAINT JONSSON (pouvoir).

Collège des usagers :

Présent = Quentin ACQUATELLA (suppl : Mohamed BENKHEDDA)
Absent = Ralph ATRACH (suppl : Clara ROUX-ROCARPIN)
Absente = Anastasia AUBERT (suppl : Youssouf BERTE)
Présent = Laurent BADIE-BARTHES (suppl : Lina JAMMOT)
Pouvoir = Marnie BOCAGNANO-MARTINEZ (suppl : Emma CROUIN)
Suppléant présent = Ferréol BONNETAIN (suppl : **Loïc FABRE**)
Absent = Ghjuvan CATONI (suppl : Oscar PILLET)
Absent = Younes DUFRESNE (suppl : Zoé GORODINE)
Pouvoir = Charles GOMEZ (suppl : Lucas FILETI)
Absente = Charlie HALLART (suppl : Camille BAGNOL)
Absent = Matt JAMIS (suppl : Clara ROPPENNECK)
Absent = Leonardo PEREZ (suppl : Amandine BRILLARD)
Pouvoir = Andréa SOREL (suppl : Lou CHARLOT)
Absente = Ylvana TARDIF (suppl : Théo BOLE-BESANCON)
Absente = Amandine VELLA (suppl : Hugo HALLER)
Absente = Alixe VIEILLEDENT (suppl : Hugo CORNUTELLO)

Collège des personnels B.I.A.T.S.S. :

Françoise DESRUES, Guillaume GREGOIRE, Soall MAHDJOUR, Marie-Christiane MIRTILLO.

Collège des personnalités extérieures avec voix délibérative :

Sarah BOUALEM (absente), Julien COUDERT (absent), Nathalie MANIVET-DELAYE (absente), Patrick ZIMBARDO (pouvoir).

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Nombre de présents ou représentés : **26**

PARTICIPE A LA SÉANCE AVEC VOIX CONSULTATIVE : /



ASSISTENT A LA SÉANCE EN QUALITÉ D'INVITÉS : Nathalie ALMERAS, Patrice BONNET, Lionel BRINGOUX, Christelle CAMMAN, Véronique CHARRASSE, Idoya de PONCINS, Bertrand DEVOUARD, Laura de LARREA, Sophie

FAYET, Elisabeth FERNANDES-MOREIRA, Stéphanie GOLDIE, Annie GUILLERM, Djamel HABET, Stéphanie HUGUET, Anne-Gaëlle JOYAU, Hervé JUVENAL, Guy LE THIEC, Jean-Louis MORO, Nathalie PARQUIER, Pascal RATHELOT, Patricia SANCHEZ, Julie SOUHAMI.

Les Vice-présidents délégués à la formation : Cécile BOZZO, Pascale BRANDT-POMARES (excusée), Émilie CARRETIER, Guylène NICOLAS (absente), Christophe PELLEGRINO, Anne RIBAUD, Éric VALÉRIO (absent).

Le Vice-président délégué à la vie étudiante : Nicolas MASCRET.



Ordre du jour

I- Actualités

II- Formation/Pédagogie

- Maquettes d'enseignement de l'offre de formation 2024 proposées par les composantes (vague 6)
- Calendriers pédagogiques des composantes, pour 2024/2025 (vague 5)
- Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) niveaux composantes, pour 2024/2025 (vague 2)
- Tarifs d'enseignements à distance à compter de 2024/2025 pour les étudiants de formation initiale inscrits en Master (FDSP)

III- Vie étudiante

- Répartition des enveloppes CVEC pour 2025 (budget initial)



La VP Formation ouvre la séance à 14h03, après avoir constaté le quorum.



I- Actualités

La VP Formation annonce que dans l'attente d'un nouveau gouvernement, la réforme de la formation des enseignants des premier et second degrés est abandonnée pour 2025.

II- Formation/Pédagogie

1) Maquettes d'enseignements de l'offre de formation 2024 proposées par les composantes (vague 6)

C. Pellegrino indique que ALLSH présente, ce jour, dans son entièreté l'offre de formation en licence. Pour d'autres composantes, il s'agit de la suite des maquettes d'enseignements, notamment de diplômes co-portés (FDS-ALLSH), de masters ouverts en alternance tardivement et d'un parcours délocalisé de l'IUT qui est dédoublé sur Marseille.

Le Doyen de la faculté d'ALLSH, Guy Le Thiec, prend la parole, en qualité d'invité permanent et de vice-doyen formation par intérim, afin d'adresser à l'ensemble de la communauté universitaire des excuses pour le retard de transmission des maquettes d'enseignement qu'il estime préjudiciable pour le bon fonctionnement de la CFVU et de la composante. Il assure que le suivi des dossiers sera dorénavant plus rigoureux.

La VP Formation félicite les équipes pour l'aboutissement des programmes de l'offre de formation 2024 (DIRFOR et composantes) et ajoute que ALLSH n'était pas la seule composante à faire valider ses maquettes tardivement. Elle rappelle que le travail n'est pas terminé pour les agents devant saisir les données sur les outils.

Vote :

La CFVU émet un avis favorable, à l'unanimité, aux maquettes d'enseignements de l'offre de formation 2024 proposées par les composantes.

Vague 6 : ALLSH (complément vague 5) ; FDS (complément vagues 1, 2, 4 et 5) ; IUT (complément vagues 1 et 2) ; SMPM (complément vagues 2 à 4)

(Annexe 1 du présent procès-verbal)

2) Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) niveaux composantes, pour 2024/2025 (vague 2)

C. Pellegrino adresse ses remerciements aux équipes de la DIRFOR pour le travail de relecture et d'harmonisation, sécurisant ainsi le cadrage établissement des M3C. Il rappelle que les règlements devront être affichés dans les composantes au plus tard le 30 septembre 2024. Resteront quelques textes de niveau 3 à examiner, lors de la CFVU du 19 septembre.

Il commente le tableau récapitulatif des M3C indiquant que certaines structures déclinent les modalités par mention. Il rappelle que certaines modalités sont stipulées dans des conventions de partenariat dans le cadre d'accords internationaux. Il rappelle que le travail de cette année consistait essentiellement à récrire les textes dans le cadre de l'approche par compétences.

Q. Acquatella note que la faculté SMPM ne mentionne pas de blocs de connaissances et de compétences (BCC). **C. Pellegrino** explique que certains diplômes dérogatoires, comme les diplômes d'État, sont régis par des décrets spécifiques. **K. Chaumoitre** ajoute que le PASS est constitué en BCC, mais pas les années spécifiques à partir de la deuxième année de médecine.

D. Habet constate que les M3C de la FDS ne sont pas indiquées dans le tableau récapitulatif. **C. Pellegrino** explique que le contrôle n'étant pas terminé pour tous les diplômes de la composante, il est préférable de voter l'ensemble des M3C de la FDS à la CFVU de septembre.

Vote :

La CFVU approuve, à l'unanimité, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) niveaux composantes, pour 2024/2025.

vague 2 : EJCAM, FDSP, FSS, IAE, IEP, IMPGT, PHARMA, SMPM.

(Annexe 2 du présent procès-verbal)

3) Calendriers pédagogiques des composantes, pour 2024/2025 (vague 5)

La VP Formation indique que lors de la précédente séance, les documents transmis par la composante ALLSH n'étaient pas complets, contrairement à ce qui avait été annoncé. Elle remercie Marie-Laure Hoang de la DIRFOR pour son expertise et sa vigilance.

Elle commente les calendriers présentés :

- **ALLSH** : La composante a ajouté les calendriers dérogatoires.
- **FDSP** : La composante représente ses calendriers pédagogiques afin d'intégrer la licence préparatoire (L0) qui s'aligne avec les licences 1, 2 et 3. A noter également l'avancement des cours sur la semaine du 09/09/2024, initialement prévus la semaine du 23/09/24, et l'ajout des semaines de révisions et des périodes d'examens.
- **Pharma** : La composante a effectué des reports de semaines pour les examens et périodes de révisions pour les diplômes de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP 1 et 2), afin de décaler les examens avec les 4^{ème} et 5^{ème} années.
- **SMPM** : La composante ajoute les informations relatives à la filière PASS et aux diplômes de formation générale et approfondie pour l'école de médecine. Concernant la sixième année de médecine, **K. Chaumoitre** indique que les rattrapages sont positionnés en juin pour ne pas attendre l'organisation du CNG (Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière).

Vote :

La CFVU approuve, à l'unanimité, les calendriers pédagogiques des composantes, pour 2024/2025

Vague 5 : ALLSH, FDSP, PHARMA, SMPM.

(Annexe 3 du présent procès-verbal)

4) Tarifs d'enseignements à distance à compter de 2024/2025 pour les étudiants de formation initiale inscrits en Master (FDSP)

La VP Formation indique que les tarifs présentés n'appellent pas de remarques particulières. Il est question de réajuster les tarifs suite aux modifications de maquettes d'enseignement dans le cadre de la nouvelle offre de formation.

Vote :

La CFVU émet un avis favorable, à l'unanimité, aux tarifs d'enseignements à distance pour les étudiants de formation initiale inscrits en Master (FDSP), à compter de 2024/2025

(Annexe 4 du présent procès-verbal)

III- Vie étudiante

- **Répartition des enveloppes CVEC pour 2025 (budget initial)**

N. Mascret indique que la répartition du budget de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) a été validée par la Commission *ad hoc* CVEC de campus, le 28 juin dernier.

En guise de préambule, il explique notamment qu'un schéma directeur de la vie étudiante est en cours d'élaboration au sein duquel des actions vont être subventionnées. Il est proposé d'intégrer ces financements dans le budget de la CVEC.

Il détaille ensuite la répartition du budget arrêté à 4 400 000 €. Il indique que les aides alimentaires sont désormais fléchées dans une enveloppe spécifique qui s'élève à 100 000 €. En outre, pour l'achat de denrées, il rappelle la convention initiée avec la banque alimentaire qui permettra aux associations étudiantes de bénéficier d'une réduction de 10 % sur leurs achats.

Il commente les 26 640 € dédiés aux étudiants en situation de handicap qui ont été répartis, car cette ligne budgétaire sera financée en 2025 par la subvention ministérielle « Relais handicap ».

Relativement au budget des CVEC de campus des sites distants, il a été décidé d'intégrer les sommes prévisionnelles dans des appels à projets (AAP) afin que ces sites puissent prévoir des projets d'envergure.

E. Carretier s'inquiète de l'organisation des CVEC de campus des sites distants qui risque de ne plus être constante, s'il est question de répondre à des AAP. En effet, l'enveloppe qui était allouée à ces campus permettait d'avoir une base et ensuite des compléments budgétaires pouvaient être sollicités selon l'avancée du projet. **N. Mascret** et **Q. Acquatella** rappellent que ces sites disposaient de petits budgets éparses qui semblaient peu incitateurs pour programmer des projets d'envergure. De plus, l'enveloppe complémentaire n'était pas utilisée.

Il termine en expliquant qu'amU s'attend à ce que la part variable de la CVEC, reversée après péréquation nationale, soit moindre que les années précédentes, suite à un texte parvenu au réseau des VP Vie étudiante. Il serait question d'une baisse de 70 000 € pour l'établissement sur le budget initial présenté ce jour.

G. Le Thiec souhaite connaître le montant de l'enveloppe ministérielle dédiée au handicap. **J-L. MORO** répond qu'elle s'élève à plus de 800 000 €. **I. de Poncins** explique qu'il s'agit d'une dotation exceptionnelle car habituellement elle s'élève à 400 000 €.

J-L moro explique qu'amU est très bien dotée, car reconnue pour ses actions mises en place. A ce jour, 2 900 étudiants en situation de handicap sont répertoriés, il est donc primordial que l'établissement accompagne au mieux ses étudiants tout en formant ses personnels.

Vote :

La CFVU émet un avis favorable, à l'unanimité, à la répartition budgétaire initiale de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) pour 2025.

(Annexe 5 du présent procès-verbal)

∞

L'ordre du jour est épuisé, la Vice-présidente formation lève la séance exceptionnelle à 14h35 et souhaite à l'ensemble des membres d'excellentes vacances.

∞

La Vice-présidente formation
Sophie de Cacqueray



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'Université d'Aix-Marseille' around the top and 'AMU' at the bottom, with a stylized star in the center.